

# AMBASSADEURS POUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DES ALPILLES



Parc  
naturel  
régional  
des Alpilles

Une autre vie s'invente ici

**Envie de participer à la protection de l'environnement ?**

**Envie d'aller sur le terrain, dans la nature ?**

**Envie d'aller aux contacts de différents publics ?**

**Si tu as moins de 26 ans, deviens volontaire en Service Civique au Parc naturel régional des Alpilles !**

## **Pour quoi ?**

\* **Pour sensibiliser les habitants et visiteurs à la préservation des patrimoines, à la sauvegarde de la biodiversité, à la fragilité des sites naturels, culturels et historiques, aux risques liés à la fréquentation et activités en milieux naturels et aux autres enjeux transversaux du Parc :**

- Sensibiliser le grand public lors d'évènements locaux sur le territoire, lors de rassemblements associatifs, manifestations, fêtes et festivals.
- Participer aux activités d'éducation et de sensibilisation à l'environnement en milieu scolaire et peri-scolaire, centre aéré...
- Aller à la rencontre du public fréquentant un espace naturel et informer sur les opérations d'entretien des sites en cours de réalisation si nécessaire.
- Promouvoir des opérations de « sciences citoyennes », aider à diffuser les protocoles d'inventaires de la biodiversité, ordinaire ou non, auprès du grand public.

\* **Pour contribuer à la valorisation des patrimoines des Alpilles et à l'amélioration de l'information et l'orientation du public :**

- Participer à la mise en place d'outils et d'animations pédagogiques à destination du public fréquentant un espace naturel.
- Aider à l'information, l'organisation et à l'animation de sorties et manifestations de découverte du territoire.
- Favoriser l'accompagnement d'un public renouvelé dans les espaces naturels, accompagnement sur site de publics jeunes, en situation de handicap, etc...
- Valoriser les espaces naturels par le développement des sentiers pédestres, notamment au travers de l'application des Parcs de PACA [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

\* **Pour réaliser des actions en faveur de la gestion et la préservation des espaces naturels, culturels, historiques :**

- Participer à des opérations simples de collecte d'informations de terrain, dont données naturalistes, permettant notamment d'alimenter l'observatoire de la fréquentation des espaces naturels ou des oiseaux des Alpilles.
- Réaliser des petits travaux manuels en faveur de la biodiversité, d'entretien des itinéraires et sites d'accueil du public : balisage ou débalisage, réfection de cheminements, effacement de sentiers sauvages, renaturalisation d'espaces sensibles dégradés,...
- Participer à la construction et mise en place d'enquêtes, propositions d'amélioration, etc.
- Appui à la réalisation et la diffusion de documents d'information simples, documents de sensibilisation sur les milieux naturels et les activités humaines dans les Alpilles
- Accompagner les équipes techniques et scientifiques sur le terrain.

# AMBASSADEURS POUR LA VALORISATION ET LA PRÉSERVATION DES PATRIMOINES DES ALPILLES

## Quand ?

À partir du **21 octobre 2019 pour 7 mois, à raison de 28h / semaine.**

Présentation de la mission et entretiens des volontaires le **vendredi 4 octobre à 14h30**, à la Maison du Parc, **Saint-Rémy-de-Provence**.

**Candidature :** <https://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeur-pour-la-valorisation-et-la-preservation-des-patrimoines-des-alpilles-1>

## Qu'est-ce que le Service civique ?

C'est la possibilité de vivre de **nouvelles expériences**, de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une **mission au service de la collectivité**.

Indemnités entre 580,63 € et 688,31 € / mois (cumulable avec les aides au logement et adultes handicapés). Accompagnement des volontaires dans la réalisation de la mission, formations et appui à la réflexion sur le projet d'avenir.

## Qui contacter ?

Virginie Brunet Carbonero - 04 90 90 44 00 - [v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr](mailto:v.brunet-carbonero@parc-alpilles.fr)

## Qu'est-ce que le Parc naturel régional des Alpilles ?

C'est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel, culturel et paysager d'exception.

D'une superficie de plus de 50 000 ha, les 16 communes qui le composent sont : Aureille, Eygalières, Eyguières, Fontvieille, Lamanon, Les Baux de Provence, Mas blanc des Alpilles, Maussane les Alpilles, Mouriès, Orgon, Paradou, St Etienne du Grès, St Martin de Crau, St Rémy de Provence, Sénas, Tarascon.



*« Mon service civique a été une excellente expérience. J'avais très envie de découvrir ce territoire. Je recherchais une structure avec une vision globale et une équipe aux nombreuses compétences. Ayant fait des études en agronomie, je voulais compléter ma formation par des connaissances naturalistes, le Parc m'y a aidé en partie. Enfin, j'ai pu entrer dans le monde du travail en douceur sans appréhension et aborder ainsi sereinement ma future vie professionnelle. »*

Sarah BOGGIO-POLA



Une autre vie s'invente ici